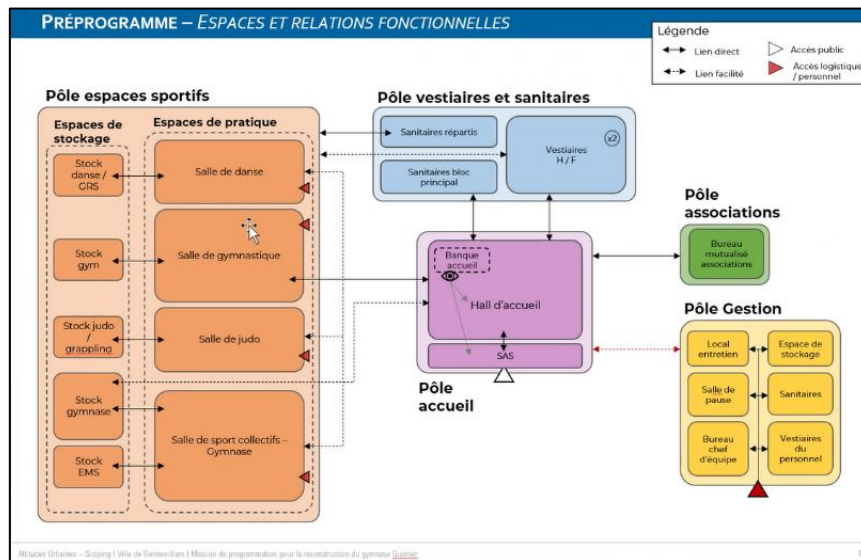


RECONSTRUCTION ET EXTENSION DU GYMNASSE GUIMIER GENNEVILLIERS (92)



Maîtrise d'ouvrage VILLE DE GENNEVILLIERS

Missions Scoping Etudes de faisabilité

Autres membres du groupement ATTITUDES URBAINES (Programmist)

Études 2024

Livraison en 2026

Surface de 1200 m²

Coût travaux 2.3 M€ HT

Performances

- RE 2020
- Label E₃C₁

SPECIFICATION

Une partie du gymnase existant a été détruite par un incendie fin 2023, les salles de danse et de gymnastique GRS ont été détruites ce qui perturbe de façon importante les associations et les écoles qui utilisaient cet équipement.

La ville de Gennevilliers a donc décidé de lancer rapidement la reconstruction des locaux détruits en confiant à Scoping et Attitudes urbaines une mission d'étude de faisabilité et de programmation.

Le diagnostic fonctionnel de l'équipement existant a convaincu le maître d'ouvrage d'inclure dans l'opération de reconstruction la création de locaux annexes tels que vestiaires, stockage et bureaux/pôle de gestion de l'équipement.

Le programme décrit de façon précise le traitement de l'amiante dans les gravats de l'incendie : dans les anciennes salles de gymnastique et danse, le sol était amianté, la chaleur, les flammes et l'effondrement du bâtiment ont répartis l'amiante dans les gravats ce qui entraîne une quantité plus importante de déchets amiantés à évacuer.

Enfin, pour la partie neuve de l'équipement, le programme impose un niveau E3C1 en prévision de la mise en vigueur de la RE2020 pour les équipements sportifs.